

"Le Canard Enchaîné" décrit Richard Ferrand comme un "militant du mutualisme familial"



L'entourage de l'ancien ministre évoque une "présentation arrangée et orientée à dessein", et réfute "toute forme d'illégalité".

Plus d'une semaine après son départ du gouvernement, Richard Ferrand est de nouveau visé par un article du "Canard Enchaîné", dans son édition à paraître mercredi 28 juin.

L'hebdomadaire satirique présente le patron des députés LREM à l'Assemblée comme un "militant du mutualisme familial", en évoquant plusieurs avantages que l'élu aurait accordés à sa compagne Sandrine Doucen.

Dès l'an 2000, cette dernière aurait été embauchée aux Mutuelles de Bretagne, dirigées à l'époque par Richard Ferrand, soutien de la première heure d'Emmanuel Macron, selon "Le Canard Enchaîné".

>>>> À lire aussi : Dans la tête des Français : la moralisation après les séquences Ferrand/ Modem

Sandrine Doucen, alors âgée de 25 ans et étudiante en droit, aurait été embauchée en tant que directrice du personnel. La même année, la compagne de Richard Ferrand aurait complété ses revenus par "petit job" au château de Trévarez, un domaine appartenant au département du Finistère et géré par un comité d'animation présidé par le conseiller général Ferrand, poursuit l'hebdomadaire.

Les Mutuelles de Bretagne garderont Sandrine Doucen comme employée jusqu'à sa prestation de serment d'avocat en septembre 2004, assure Le Canard enchaîné, pour qui la "bienheureuse étudiante aura bénéficié d'une sorte de bourse de 80 000 euros, financée par les mutualistes et les contribuables locaux".

"En dépit d'une présentation arrangée et orientée à dessein, il n'est fait état de strictement aucune forme d'illégalité dans cet article", a rapidement commenté l'entourage de Richard Ferrand.

"Par conséquent, il n'y a rien à commenter. Seule la loi doit primer, l'État de droit, rien que l'État de droit, pas un pseudo ordre moral", a ajouté la même source.